



www.batpi.com e mail: batpi@batpi.com téléphone: 04 38 49 00 86 télécopie: 04 76 22 75 21

SARL au capital de 15 300 € RC Grenoble 453 739 328 Siret : 453 739 328 000 20 N° TVA intracommunautaire FR21453739328
N° de déclaration d'activité 82380391538 du 31/03/2006 Organisme de formation déclaré sous le n°82380391538
Agréé par le service interministériel de la Défense et la Protection Civile par arrêté n°2010-00703 sous le numéro 38-0005
Agréé par la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail (CARSAT) sous le numéro 064SST09022.

Bureau
Assistance
Technique
Prévention
Incendie

☎ 04 38 49 00 86
📠 04 76 22 75 21

<http://www.batpi.com>
✉ batpi@batpi.com

4, Rue de l'Oisans
38130 ECHIROLLES

BUREAU D'ASSISTANCE TECHNIQUE
EN
PREVENTION INCENDIE

Département Formation

S.S.I.A.P. 1	p 2
S.S.I.A.P. 2	p 3
S.S.I.A.P. 3	p 4
P.S.C. 1	p 5
Evacuation	p 6
Moyens de secours	p 7
Formation de formateur	p 8
Formation sur les obligations des exploitants d'un ERP	p 9

*Prestations de
prévention et de
sécurité, Bureau
d'étude,
Notice technique de
sécurité incendie et
d'accessibilité
handicapé, Conseil,
Coordinateur S.S.I.,
Formation au
secourisme et Agent
de sécurité incendie
qualifié S.S.I.A.P
(E.R.P.) catégories I,
II et III.*

AGENT DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

Formation diplômante

S.S.I.A.P. 1

Formation Initiale



Durée : **67 heures**

12 stagiaires maximum

Pré requis

Secourisme : AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans – SST ou PSE 1 en cours de validité.

Aptitude physique attestée.

Reconnu « apte » à l'évaluation initiale obligatoire.

Recyclage triennal

Durée : **14 heures**

15 stagiaires maximum

Pré requis

SSIAP 1 en activité durant au moins 1607 heures au cours des 36 derniers mois.

Secourisme : Idem formation Initiale

Aptitude physique attestée.



Remise à niveau

Pré requis

Durée : **21 heures**

ERP 1 ou IGH 1 ou SSIAP 1 sans avoir exercé l'activité durant 1607 heures au cours des 36 derniers mois.

Secourisme : Idem Formation Initiale

Aptitude physique attestée.

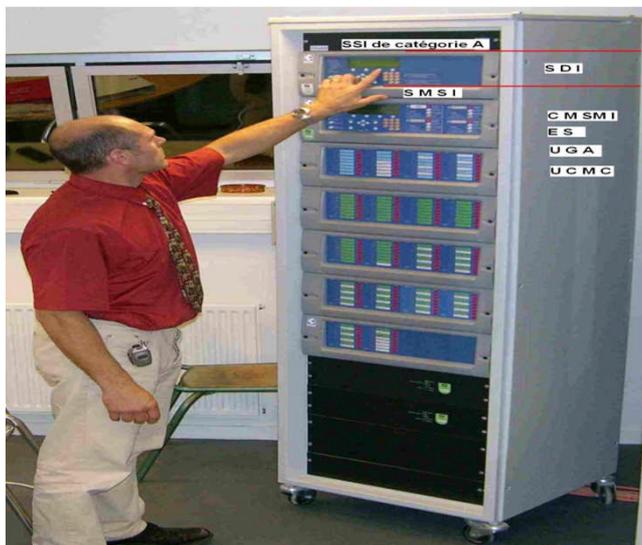
15 stagiaires maximum



CHEF D'EQUIPE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

Formation diplômante

S.S.I.A.P. 2



Recyclage triennal

Durée : **14 heures**

15 stagiaires maximum

Pré requis

SSIAP 2 en activité durant au moins 1607 heures au cours des 36 derniers mois.

Secourisme : Idem Formation Initiale

Aptitude physique attestée.



Formation Initiale

Durée : **70 heures**

12 stagiaires maximum

Pré requis

SSIAP 1 et avoir exercé 1607 heures au moins pendant les 24 derniers mois.

Secourisme : AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans – SST ou PSE 1 en cours de validité

Aptitude physique attestée.



Remise à niveau

Durée : **21 heures**

15 stagiaires maximum

Pré requis

ERP 2 ou IGH 2 ou SSIAP 2 sans avoir exercé l'activité durant 1607 heures au cours des 36 derniers mois.

Secourisme : Idem Formation Initiale

Aptitude physique attestée.

CHEF DE SERVICE DE SECURITE INCENDIE ET D'ASSISTANCE A PERSONNES

Formation diplômante

S.S.I.A.P. 3



Recyclage triennal

Pré requis

Durée : **21 heures**

SSIAP 3 en activité durant au moins 1607 heures au cours des 36 derniers mois

Secourisme : Idem formation initiale

Aptitude physique attestée.

15 stagiaires maximum



Formation Initiale

Pré requis

Durée : **216 heures**

SSIAP 2 - ERP 2 - IGH 2 avant 31 /12/2005 et avoir exercé 3 ans dans la fonction ou, diplôme niveau 4 de l'éducation nationale

Secourisme : AFPS ou PSC 1 de moins de 2 ans – SST ou PSE 1 en cours de validité.

Aptitude physique attestée.

10 stagiaires maximum



Remise à niveau

Pré requis

Durée : **35 heures**

ERP 3 ou IGH 3 ou SSIAP 3 sans avoir exercé l'activité durant 1607 heures au cours des 36 derniers mois.

Secourisme : Idem formation initiale

Aptitude physique attestée.

15 stagiaires maximum

Prévention et secours civiques de niveau 1

Formation diplômante

P.S.C.1.



Formation diplômante

Durée : **9 heures**

Aucune condition d'admission

Formation pouvant être dispensée avant un SSIAP

12 stagiaires maximum

Formation
théorique et pratique

Inter-entreprises / Intra-entreprises

Ces formations sont un pré-requis pour des emplois, d'ambulancier, d'agent de sécurité, d'animateur, etc.

Objectif :

Le stagiaire sera capable à la fin de la formation :

1. d'effectuer les gestes de premiers secours
2. d'effectuer une alerte précise et circonstanciée
3. d'éradiquer les sur-accidents et d'avoir un comportement de prévention pour lui-même et les autres



Convention de formation avec FFSS38 n° 2801211-2

EVACUATION



Formation à l'évacuation

Durée : **½ journée**

Levée de doute
Intervention sur un début d'incendie
Alarme
guide/serre file
Evacuation ou **mise à l'abri** des
handicapés
Evacuation transversale
Alerte des secours extérieurs

12 stagiaires maximum



Analyse de votre exercice d'évacuation

Durée : **3 heures**

Apport de compléments techniques
Mise en évidence des aspects négatifs et
positifs
Améliorations à apporter

Utilisation des moyens de secours

Formation



Formation à l'utilisation des moyens de 1^{er} intervention

Durée : **½ journée**

Le feu et ses conséquences :

- Théorie du feu

- Naissance et propagation d'un incendie

- Les fumées

- Manipulation des moyens de secours de votre établissement (extincteurs, RIA...)



Formation de formateur



Formation de formateur Inter-entreprise / Intra-entreprise

Durée : **à déterminer**

- Manipulation des moyens de secours
- Levée de doute
- Intervention sur un début d'incendie
- Evacuation (qui fait quoi)
- Transfert horizontal
- Intervention dans un bloc opératoire
- Rondes
- Gestion d'un PC de sécurité
- S.S.I. (à quoi cela sert, comment cela fonctionne)
- Principes fondamentaux de la sécurité de VOTRE établissement recevant du Public
- Validation de vos consignes et procédures d'évacuation
- etc



